

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 2^e trimestre 2024



Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses

Comparaison des caisses de pension

2^e trimestre 2024: 1,03%

Depuis le 01.01.2024: 5,28%

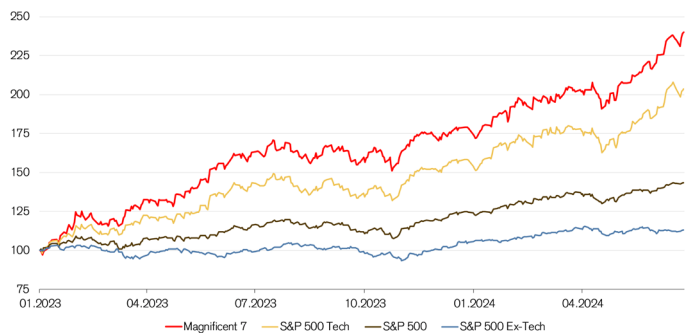
Rétrospective du marché

Au deuxième trimestre de cette année, après une légère correction jusqu'à mi-avril, les marchés des capitaux ont maintenu la performance positive enregistrée au premier trimestre. Ainsi, le S&P 500 a encore progressé de 5% aux États-Unis, ce qui lui vaut une performance globale de 15% au premier semestre. Au cours de cette période, deux facteurs ont notamment joué un rôle déterminant dans le domaine des classes d'actifs transversales: l'évolution des taux d'intérêt aux États-Unis et Nvidia, qui a fait naître l'euphorie pour l'intelligence artificielle (IA). À la mi-juin, la société spécialisée dans les processeurs graphiques et les chipsets (jeux de puces) est devenue l'entreprise cotée en bourse la plus importante du monde, avec une capitalisation boursière de 3 300 mrd USD. Aucune autre entreprise n'a réussi à catapultier sa valeur de marché à des niveaux aussi élevés en si peu de temps. Actuellement, Microsoft est en tête du classement avec une valeur de marché de 3 400 mrd USD, suivie de près par Apple avec 3 300 mrd USD. Ainsi, les trois géants technologiques atteindront fin juin 2024 une valeur de marché agrégée d'environ 10 000 mrd USD. En d'autres termes, environ 5% de la performance globale du S&P 500 est due uniquement à la performance de Nvidia, tandis que les six autres entreprises faisant partie des «Magnificent 7» (Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Alphabet et Tesla) ont contribué à environ 4% en termes absolus. Ce sont précisément ces valeurs technologiques qui ont mené la correction du marché des actions jusqu'à mi-avril. Parallèlement, après cinq mois de bénéfices continus, les emprunts d'État américains ont enregistré en juin le pire mois de l'année en cours. Ainsi, entre janvier et mars, les données sur l'inflation aux États-Unis étaient plus élevées que prévu, avec une croissance résiliente et un marché du travail solide. En mai, les marchés des actions et des obligations ont finalement progressé, car le marché du travail américain a montré, pour la première fois depuis six mois, des signes de ralentissement, faisant émerger des inquiétudes quant à une surchauffe de l'économie. Cette situation a été renforcée par un premier affaiblissement des données sur l'inflation, qui ont incité les acteurs du marché à privilégier le scénario d'un atterrissage en douceur. Nous attestons actuellement une probabilité d'environ 50% de ce scénario, soit une croissance peu à peu en recul vers le potentiel (croissance trimestrielle réelle du produit intérieur

brut au premier trimestre 2024 de 1,3%, contre 3,4% au quatrième trimestre 2023 et 4,9% au troisième trimestre 2023), avec en parallèle des taux d'inflation moins élevés. Il en résulte des perspectives favorables à moyen terme. Comme cela a été le cas au deuxième trimestre, les résultats des entreprises ont été meilleurs que prévu et les premières banques centrales ont déjà lancé la tendance mondiale à la réduction des taux d'intérêt. La Banque nationale suisse a déjà commencé en mars avec une baisse de taux d'intérêt de 25 points de base avant une nouvelle réduction en juin à 1,25%. Un taux d'inflation global de 1,4% avec un taux de base de 1,2% lui permet de lancer ces mesures fortes sur les taux d'intérêt, dans le contexte d'une marge cible d'inflation de 0% à 2%, de prévisions de croissance stables et d'une légère baisse de l'inflation. D'autres banques centrales, telles que la Riksbank suédoise, la Banque du Canada et la BCE, ont également abaissé leurs taux d'intérêt. Toutefois, lors de sa récente conférence de presse, la présidente Christine Lagarde est restée très vague quant à la future trajectoire des taux. La BCE reste dépendante des données économiques, sur lesquelles elle s'appuie pour prendre d'autres mesures. En revanche, la Réserve fédérale américaine (Fed) reste à un niveau de taux d'intérêt actuellement élevé. Contrairement aux réunions de décembre et de mars, la récente réunion des banquiers centraux n'a fait état d'une prévision de baisse des taux de refinancement (fonds Fed) pour 2024 que de 25 points de base à 5,125% (au lieu de 75 points de base), avec des prévisions légèrement plus élevées pour 2025 à 4,125% (auparavant 3,875%). Cela signifie que la Fed a besoin de plus de temps pour avoir une confiance suffisante, sur la base des données disponibles, pour renverser la tendance dominante des taux d'intérêt (les prévisions de croissance et d'inflation ont été révisées à la hausse). La trajectoire des taux d'intérêt est donc encore plus incertaine et les taux resteront plus élevés plus longtemps, jusqu'à ce que les effets de la politique monétaire affectent d'autres pans de l'économie en termes de ralentissement de la croissance et de l'inflation. Cela se voit actuellement déjà chez le consommateur américain, dont le comportement en matière de dépenses est en lent déclin. C'est précisément cette évolution qui favorise l'objectif global.

Le calcul de l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses se base sur les performances brutes équipondérées réalisées (avant déduction des frais de gestion) par les institutions de prévoyance suisses dont les valeurs patrimoniales sont conservées auprès du Credit Suisse dans le cadre d'un global custody. En revanche, la gestion de fortune et l'activité de conseil sont effectuées par les caisses de pension elles-mêmes ou par des tiers. En sa qualité de global custodian, le Credit Suisse n'exerce aucune influence sur la performance des différentes institutions de prévoyance.

Graphique: Performance du S&P 500 et de divers indices technologiques



Sources: Bloomberg, Credit Suisse
Dernières données au: 27.06.2024

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses: un deuxième trimestre globalement positif

- Durant le trimestre sous revue, l'indice des caisses de pension a progressé de 2,13 points, soit +1,03%; son évolution depuis le début de l'année s'élève donc à 5,28%.
- Au 30 juin 2024, l'indice s'établit à 209,40 points sur une base de 100 points au début de l'année 2000. Les pertes d'avril (-1,02%) ont été suivies de deux résultats mensuels positifs: l'indice a progressé de +1,25% en mai et de +0,82% en juin.
- La majeure partie de l'évolution positive du deuxième trimestre est due aux actions (+0,78%). La contribution au rendement des obligations s'élève au total à +0,11%. L'immobilier (+0,08%) et les placements alternatifs (+0,04%) augmentent encore le résultat trimestriel. Les autres catégories de placement sont restées plutôt discrètes.

Tableau 1: Contribution (trimestrielle) à la performance

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses (01.01.2024 – 30.06.2024)

	T1 24	T2 24	T3 24	T4 24	YTD
Liquidités	-0,25%	0,00%			-0,25%
Obligations CHF	0,02%	0,13%			0,16%
Obligations ME	0,19%	-0,02%			0,17%
Obligations convertibles	0,00%	0,00%			0,00%
Actions suisses	0,80%	0,36%			1,17%
Actions étrangères	2,63%	0,42%			3,07%
Placements alternatifs	0,23%	0,04%			0,28%
Immobilier	0,49%	0,08%			0,57%
Hypothèques	0,01%	0,01%			0,02%
Autres	0,07%	0,01%			0,08%
Total	4,20%	1,03%			5,28%

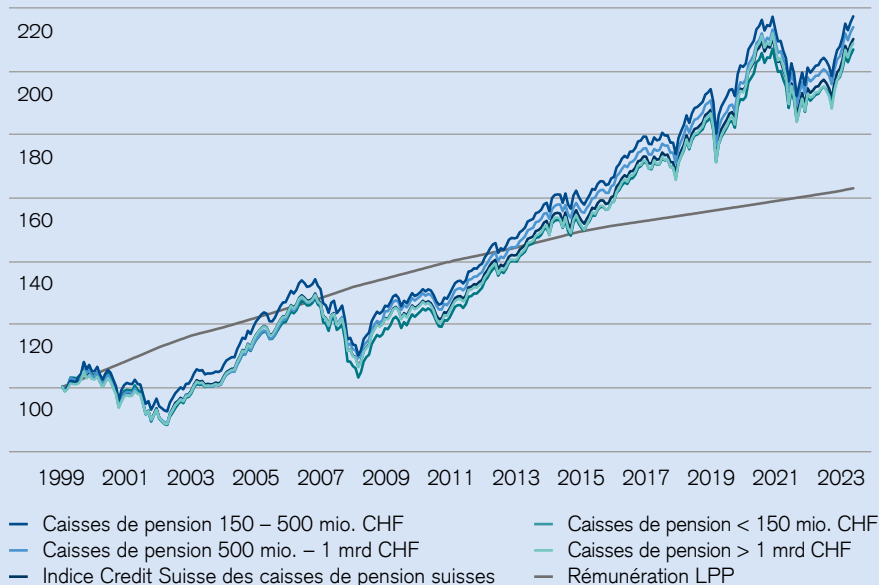
L'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses durablement supérieur au taux d'intérêt minimum LPP

■ L'indice du taux d'intérêt minimum LPP (depuis le 1^{er} janvier 2024 à 1,25% p.a.) a progressé de 0,50 point (soit +0,31%) au cours du trimestre sous revue, à 162,46 points (sur une base de 100 points au début de l'année 2000). Au deuxième trimestre, le rendement de l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses est donc supérieur de 0,72% à l'objectif LPP.

■ L'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses affiche (depuis le 1^{er} janvier 2000) un rendement annualisé de 3,06% au 30 juin 2024, tandis que la rémunération minimale LPP annualisée s'inscrit à 2,00%.

Graphique 1:

Performance par segments de tailles des caisses de pension



Échelle: niveau de l'indice

Rémunération LPP

jusqu'au 31.12.2002	4,00%
à partir du 01.01.2003	3,25%
à partir du 01.01.2004	2,25%
à partir du 01.01.2005	2,50%
à partir du 01.01.2008	2,75%
à partir du 01.01.2009	2,00%
à partir du 01.01.2012	1,50%
à partir du 01.01.2014	1,75%
à partir du 01.01.2016	1,25%
à partir du 01.01.2017	1,00%
depuis le 01.01.2024	1,25%

Tableau 2: Niveau de l'indice 2015 – 2024

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2015	149,45	153,54	154,53	154,71	154,51	151,98	154,82	151,40	149,99	154,04	155,54	153,67
2016	152,24	151,26	152,92	154,35	156,35	155,97	157,73	158,65	158,62	157,48	157,73	159,63
2017	160,03	162,97	164,03	165,65	166,57	165,92	167,78	167,87	168,95	170,97	171,22	172,48
2018	172,42	170,25	170,20	172,40	171,44	171,65	173,73	172,82	173,03	170,69	170,63	166,96
2019	172,06	174,21	176,13	179,15	176,66	179,49	181,14	181,37	182,27	183,16	185,49	186,14
2020	187,09	182,86	172,81	178,56	181,12	182,65	184,03	185,99	186,43	184,18	191,06	193,79
2021	193,32	194,54	199,21	200,58	202,01	205,78	206,66	208,79	205,45	207,15	206,70	209,84
2022	205,93	202,17	202,57	199,70	197,36	189,96	195,45	192,31	185,23	188,95	192,44	188,62
2023	193,88	192,46	193,28	194,39	194,51	195,90	196,59	195,49	193,85	190,66	195,69	198,91
2024	200,02	202,84	207,27	205,15	207,71	209,40						

Tableau 3: Rendements mensuels 2015 – 2024

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	YTD
2015	-1,83%	2,74%	0,64%	0,12%	-0,13%	-1,64%	1,87%	-2,21%	-0,93%	2,70%	0,97%	-1,20%	0,95%
2016	-0,94%	-0,64%	1,10%	0,94%	1,29%	-0,24%	1,13%	0,58%	-0,01%	-0,72%	0,16%	1,20%	3,87%
2017	0,26%	1,83%	0,65%	0,99%	0,55%	-0,39%	1,12%	0,06%	0,64%	1,20%	0,14%	0,74%	8,05%
2018	-0,04%	-1,26%	-0,03%	1,29%	-0,55%	0,12%	1,21%	-0,52%	0,12%	-1,35%	-0,04%	-2,15%	-3,20%
2019	3,05%	1,25%	1,10%	1,71%	-1,39%	1,60%	0,92%	0,13%	0,49%	0,49%	1,27%	0,35%	11,48%
2020	0,51%	-2,26%	-5,49%	3,33%	1,43%	0,84%	0,76%	1,07%	0,23%	-1,21%	3,73%	1,43%	4,11%
2021	-0,24%	0,63%	2,40%	0,69%	0,72%	1,86%	0,43%	1,03%	-1,60%	0,82%	-0,22%	1,52%	8,28%
2022	-1,86%	-1,83%	0,20%	-1,42%	-1,17%	-3,75%	2,89%	-1,61%	-3,68%	2,01%	1,84%	-1,98%	-10,11%
2023	2,79%	-0,73%	0,43%	0,57%	0,06%	0,71%	0,35%	-0,56%	-0,84%	-1,65%	2,64%	1,65%	5,45%
2024	0,56%	1,41%	2,18%	-1,02%	1,25%	0,82%							5,28%

Tableau 4: Rendements mensuels 2024 par segments de tailles des caisses de pension

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	YTD
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	0,56%	1,41%	2,18%	-1,02%	1,25%	0,82%							5,28%
Caisses de pension > 1 mrd CHF	0,47%	1,32%	1,94%	-0,91%	1,11%	0,87%							4,88%
Caisses de pension 500 mio. – 1 mrd CHF	0,50%	1,39%	2,09%	-1,02%	1,22%	0,76%							5,02%
Caisses de pension 150 – 500 mio. CHF	0,56%	1,37%	2,09%	-0,99%	1,18%	0,87%							5,17%
Caisses de pension < 150 mio. CHF	0,64%	1,52%	2,52%	-1,16%	1,45%	0,72%							5,79%

Tableau 5: Rendements annualisés

01.01.2000–30.06.2024

Performance annualisée depuis le 01.01.2000

Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	3,06%
Rémunération LPP	2,00%
Caisses de pension > 1 mrd CHF	2,99%
Caisses de pension 500 mio. – 1 mrd CHF	3,14%
Caisses de pension 150 – 500 mio. CHF	3,20%
Caisses de pension < 150 mio. CHF	3,03%

Performance par classes d'actifs

Rendements mensuels

Tableau 6: Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses 2024

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	YTD
Liquidités	-1,37%	-2,84%	-2,58%	-1,93%	1,18%	0,83%							-6,59%
Obligations CHF	-0,45%	-0,16%	0,71%	-0,77%	-0,36%	1,64%							0,59%
Obligations ME	0,91%	1,48%	2,92%	-0,40%	-0,03%	-0,12%							4,82%
Obligations convertibles	-0,84%	0,52%	1,95%	-1,52%	0,85%	-0,47%							0,44%
Actions suisses	1,10%	0,80%	3,95%	-2,43%	5,77%	-0,56%							8,71%
Actions étrangères	1,87%	6,24%	5,02%	-1,84%	2,41%	1,55%							16,03%
Placements alternatifs	0,69%	1,38%	1,93%	1,13%	-0,06%	-0,34%							4,81%
Immobilier	0,59%	0,26%	1,17%	-0,30%	0,06%	0,56%							2,37%
Hypothèques	0,12%	0,10%	0,31%	0,06%	-0,12%	0,81%							1,27%
Autres	0,42%	2,05%	3,18%	-1,67%	1,92%	0,32%							6,31%
Total	0,56%	1,41%	2,18%	-1,02%	1,25%	0,82%							5,28%

Remarque: outre des positions de trésorerie, la classe d'actifs des liquidités contient aussi des placements sur le marché monétaire et des opérations à terme sur devises pour couvrir les risques de change.

Tableau 7: Indices de référence 2024

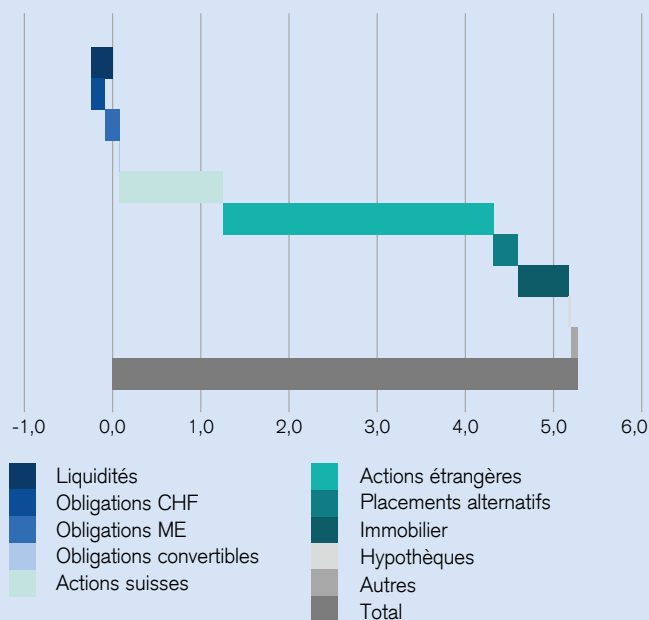
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	YTD
Obligations CHF SBI AAA-BBB 1-15 ans (TR)	-0,10%	0,16%	0,61%	-0,18%	-0,77%	1,96%							1,68%
Obligations ME Bloomberg Global Aggr. (TR)	0,52%	1,36%	2,85%	-0,74%	-0,35%	-0,25%							3,39%
Actions suisses SPI (TR)	1,40%	0,56%	3,94%	-2,44%	6,14%	-0,46%							9,25%
Actions étrangères MSCI AC World ex Switzerland (NR)	2,54%	7,21%	5,54%	-1,48%	2,27%	1,87%							19,10%
Immobilier direct / fondations de placement Immo-Index CAFI (Suisse) (TR)	0,20%	0,23%	0,25%	0,25%	0,23%	0,29%							1,46%
Fonds immobiliers SXI Real Estate Funds Broad (TR)	2,46%	0,33%	3,04%	-2,47%	-0,61%	2,20%							4,93%

Rendement positif au deuxième trimestre, principalement stimulé par les actions

- Les actions suisses ont progressé (+2,62%) durant le trimestre, mais ont sous-performé l'indice de référence SPI (TR) (+3,07%).
- Les actions étrangères sont dans le vert (+2,08%), mais derrière l'indice de référence MSCI AC World ex Switzerland (NR) (+2,64%).
- Les obligations en CHF sont positives (+0,49%) mais derrière le SBI AAA-BBB 1-15 ans (TR) (+0,99%).
- L'immobilier dans son ensemble est positif (+0,32%) et devant l'indice de référence (50% CAFP et 50% SXI Real Estate Funds Broad [TR]) (-0,07%).
- Les obligations en ME sont négatives (-0,55%) mais devant le Bloomberg Barclays Global Aggr. (TR) (-1,33%).

Graphique 2:

Cascade des contributions depuis le début de l'année 2024



Échelle: rendement en pourcentage (%)

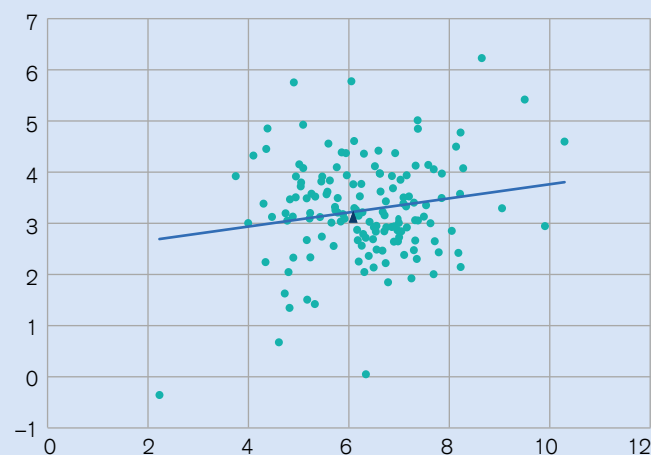
Positions risque/rendement

Rétrospective à 5 ans: baisse du rendement annualisé durant le trimestre sous revue avec une légère diminution du risque annualisé

- La moyenne non pondérée des rendements annualisés a cédé 0,18% au deuxième trimestre 2024 par rapport au premier trimestre, pour s'établir à 3,13% avec un risque en légère baisse (à 6,09%).
- Le ratio de Sharpe tombe donc à 0,50.
- Le meilleur rapport risque/rendement (ratio de Sharpe de 0,52) concerne le segment de taille des caisses de pension de 500 mio. à 1 mrd CHF.
- Les caisses de pension avec un volume de placement de 500 mio. à 1 mrd CHF affichent les rendements médians les plus élevés à 3,50%.
- Les caisses de pension avec un volume de placement inférieur à 150 mio. affichent les rendements médians les plus faibles à 3,00%.
- Les caisses de pension avec un volume de placement inférieur à 150 mio. CHF affichent le ratio de Sharpe le plus faible (0,46).

Graphique 3:

Comparaison du risque et du rendement sur une base annualisée; observation sur cinq ans, valeurs mensuelles de juillet 2019 à juin 2024



Échelle X: risque annualisé en pourcentage (%)

Échelle Y: rendement annualisé en pourcentage (%)

▲ : Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses

Tableau 8: Chiffres-clés risque/rendement

01.07.2019–30.06.2024

	Risque	Rendement	Ratio de Sharpe
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	6,09%	3,13%	0,50
Caisses de pension > 1 mrd CHF	5,84%	3,03%	0,50
Caisses de pension 500 mio. – 1 mrd CHF	5,88%	3,17%	0,52
Caisses de pension 150 – 500 mio. CHF	5,91%	3,09%	0,51
Caisses de pension < 150 mio. CHF	6,71%	3,16%	0,46

Tableau 9: Marges de rendement

01.07.2019–30.06.2024

	Minimum	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile	Maximum
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	-0,36%	2,73%	3,19%	3,85%	6,23%
Caisses de pension > 1 mrd CHF	1,42%	2,95%	3,33%	3,92%	5,01%
Caisses de pension 500 mio. – 1 mrd CHF	2,04%	2,84%	3,50%	4,11%	4,92%
Caisses de pension 150 – 500 mio. CHF	-0,36%	2,70%	3,27%	3,62%	5,75%
Caisses de pension < 150 mio. CHF	1,34%	2,66%	3,00%	3,84%	6,23%

Remarque: le ratio de Sharpe met en relation le rendement excédentaire par rapport au taux d'intérêt sans risque et la volatilité, qui est une mesure de risque.

Les ratios de rendement/risque du tableau 8 sont des valeurs annualisées sur les cinq dernières années. Un portefeuille ne contribue au rendement et au risque de l'indice que pour les périodes au cours desquelles ce portefeuille fait partie de l'indice. Les données du graphique 3, en revanche, montrent les ratios des portefeuilles qui faisaient partie de l'indice à la fin du trimestre examiné, indépendamment de la date d'intégration à l'indice, ainsi que les ratios de l'indice lui-même. Des données de portefeuilles récemment ajoutés peuvent avoir été supprimées si l'annualisation a conduit à des valeurs aberrantes sans signification valable.

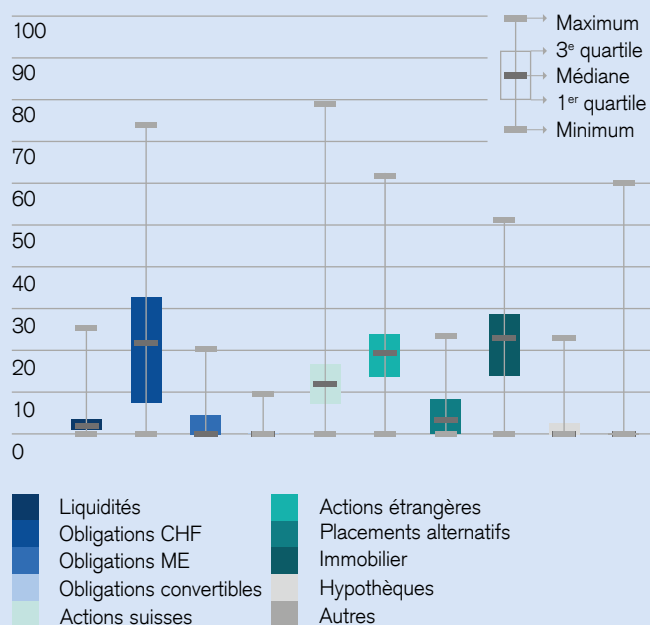
Allocation des actifs

Hausse des obligations CHF et des actions suisse, recul des actions étrangères

■ Au cours du trimestre sous revue, les pertes de change ont notamment contribué à un transfert au détriment des actions étrangères et des obligations en ME.

- Obligations CHF +0,28% à 26,37%
- Actions suisse +0,23% à 13,93%
- Obligations convertibles 0,00% à 0,24%
- Hypothèques -0,00% à 1,79%
- Liquidités -0,05% à 3,34%
- Immobilier -0,06% à 23,63%
- Placements alternatifs -0,06% à 5,71%
- Obligations en ME -0,07% à 3,46%
- Actions étrangères -0,31% à 20,22%

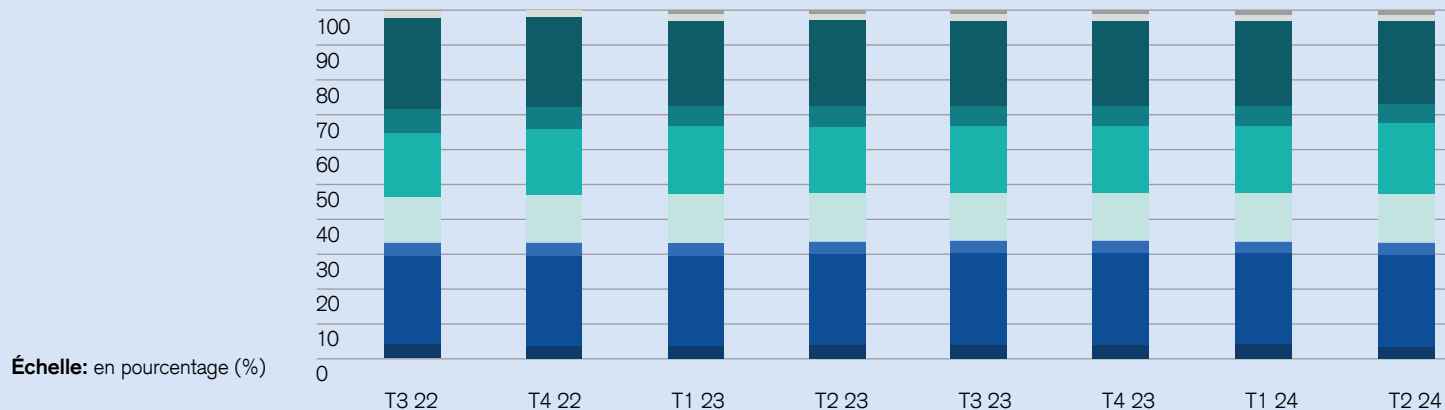
Graphique 4:
Répartition de l'allocation d'actifs



Échelle: en pourcentage (%)

Graphique 5:

Allocation d'actifs à la fin du trimestre, pour les huit derniers trimestres



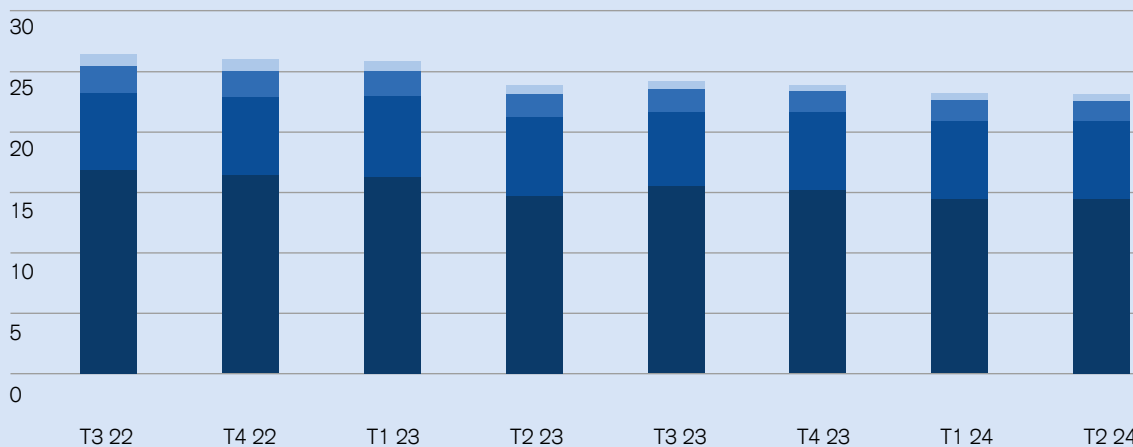
	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 23	T4 23	T1 24	T2 24
■ Liquidités	4,19%	3,97%	3,72%	3,69%	3,89%	4,00%	3,39%	3,34%
■ Obligations CHF	24,90%	25,25%	25,66%	25,71%	26,07%	26,39%	26,10%	26,37%
■ Obligations ME	4,16%	3,84%	3,64%	3,57%	3,48%	3,25%	3,53%	3,46%
■ Obligations convertibles	0,19%	0,36%	0,29%	0,24%	0,24%	0,25%	0,24%	0,24%
■ Actions suisses	12,58%	12,74%	13,42%	13,90%	13,61%	13,62%	13,70%	13,93%
■ Actions étrangères	17,94%	18,63%	18,96%	19,54%	19,18%	19,32%	20,53%	20,22%
■ Placements alternatifs	7,31%	6,86%	6,42%	5,98%	5,92%	5,71%	5,77%	5,71%
■ Immobilier	26,35%	25,92%	25,71%	24,40%	24,67%	24,38%	23,69%	23,63%
■ Hypothèques	2,03%	2,08%	1,92%	1,81%	1,85%	1,88%	1,80%	1,79%
■ Autres	0,36%	0,35%	0,26%	1,16%	1,10%	1,20%	1,26%	1,30%

Diminution de l'immobilier

- À la fin du deuxième trimestre 2024, la part générale de l'immobilier a très légèrement reculé (-0,06% à 23,36%).
- Dans l'ensemble, l'immobilier suisse est pratiquement inchangé (-0,01% à 21,36%). L'immobilier direct a progressé de 0,05% à 14,74%, tandis que l'immobilier indirect a reculé de 0,05% à 6,62%.
- La quote-part de l'immobilier étranger a légèrement diminué (-0,05% à 2,27%).

Graphique 6:

Répartition de l'immobilier à la fin du trimestre, pour les huit derniers trimestres



Échelle: en pourcentage (%)

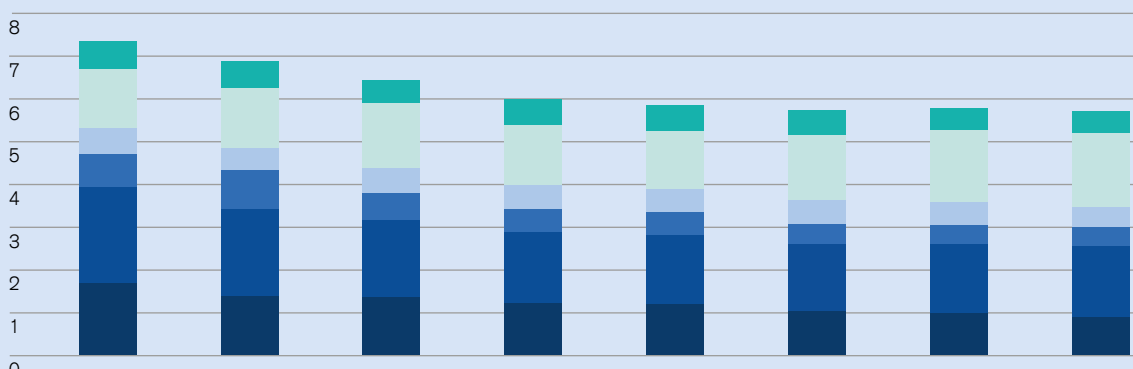
	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 23	T4 23	T1 24	T2 24
■ Investissements directs / fondations suisses	16,80%	16,33%	16,17%	14,97%	15,39%	15,14%	14,69%	14,74%
■ Fonds d'investissement suisses	6,32%	6,48%	6,62%	6,64%	6,62%	6,64%	6,67%	6,62%
■ Immobilier étranger couvert	2,24%	2,18%	2,10%	2,04%	1,95%	1,95%	1,72%	1,68%
■ Immobilier étranger non couvert	0,99%	0,94%	0,83%	0,75%	0,71%	0,66%	0,60%	0,59%
Total	26,35%	25,92%	25,71%	24,40%	24,67%	24,38%	23,69%	23,63%

Légère baisse des placements alternatifs

- La part des placements alternatifs s'est légèrement réduite par rapport au trimestre précédent (-0,06% pour s'établir à 5,71%).
- Le private equity (+0,03% à 1,66%) et les infrastructures (+0,05% à 1,72%) ont enregistré des hausses.
- Les pondérations des hedge funds (-0,09% à 0,88%), des instruments liés à des assurances (-0,04% à 0,48%) et des matières premières (-0,01% à 0,45%) ont toutes diminué.
- Avec un poids de 0,53%, les prêts seniors sont restés inchangés par rapport au trimestre précédent.

Graphique 7:

Répartition des placements alternatifs à la fin du trimestre pour les huit derniers trimestres



Échelle: en pourcentage (%)

	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 23	T4 23	T1 24	T2 24
■ Hedge funds	1,66%	1,46%	1,35%	1,21%	1,17%	1,02%	0,97%	0,88%
■ Private equity	2,25%	1,97%	1,82%	1,67%	1,64%	1,58%	1,63%	1,66%
■ Matières premières	0,75%	0,73%	0,62%	0,53%	0,50%	0,46%	0,46%	0,45%
■ Insurance Linked	0,61%	0,55%	0,58%	0,56%	0,54%	0,55%	0,52%	0,48%
■ Infrastructures	1,38%	1,54%	1,53%	1,41%	1,50%	1,53%	1,67%	1,72%
■ Prêts seniors	0,66%	0,60%	0,53%	0,61%	0,58%	0,57%	0,53%	0,53%
Total	7,31%	6,86%	6,42%	5,98%	5,92%	5,71%	5,77%	5,71%

Duration modifiée

- La duration modifiée de l'indice global s'élève à 4,91 au 30 juin 2024.
- Les caisses de pension avec une fortune de placement située entre 500 mio. et 1 mrd CHF affichent la duration modifiée la plus élevée, avec 5,39 à la fin de juin 2024.
- La duration modifiée la plus faible, à 4,30 fin juin 2024, est celle des caisses de pension avec une fortune de placement inférieure à 150 mio. CHF.

Tableau 10: Duration modifiée 2024 (en fin de mois)

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	5,20	4,94	4,92	4,91	4,87	4,91						
Caisses de pension > 1 mrd CHF	5,28	5,26	5,28	5,22	5,09	5,14						
Caisses de pension 500 mio. – 1 mrd CHF	4,91	5,43	5,55	5,48	5,61	5,39						
Caisses de pension 150 – 500 mio. CHF	4,78	4,81	4,72	4,64	4,59	4,73						
Caisses de pension < 150 mio. CHF	6,07	4,38	4,26	4,45	4,51	4,30						

Remarque: la duration modifiée représente la sensibilité directe (en %) du cours de l'obligation à une évolution de 1% du taux du marché. Lors du calcul de la duration modifiée, seuls les investissements directs en obligations sont pris en compte (hors placements collectifs).

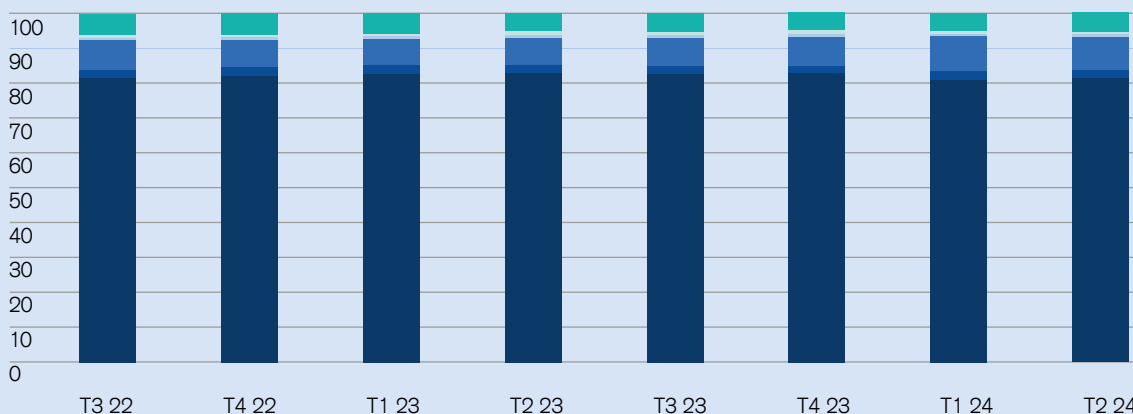
Allocation des monnaies

Augmentation de la quote-part du franc suisse au deuxième trimestre 2024

- Au cours du trimestre sous revue, un transfert s'est opéré au profit du franc suisse, dont la part a progressé à 81,19% (+0,46%). Les parts des monnaies étrangères suivantes diminuent: USD -0,37% à 9,45%, EUR -0,15% à 2,39%, GBP -0,01% à 0,64%, JPY -0,05% à 0,81%. La part des autres monnaies étrangères gagne +0,11% à 5,51%.

Graphique 8:

Allocation des monnaies au cours des huit derniers trimestres



Échelle: en pourcentage (%)

	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 23	T4 23	T1 24	T2 24
■ CHF	82,70%	82,89%	82,61%	81,51%	81,67%	81,92%	80,73%	81,19%
■ EUR	2,31%	2,31%	2,22%	2,40%	2,45%	2,44%	2,54%	2,39%
■ USD	7,73%	7,90%	8,16%	9,10%	8,91%	8,95%	9,82%	9,45%
■ GBP	0,61%	0,64%	0,66%	0,64%	0,65%	0,64%	0,65%	0,64%
■ JPY	0,68%	0,72%	0,78%	0,87%	0,81%	0,79%	0,86%	0,81%
■ Autres	5,97%	5,56%	5,58%	5,48%	5,51%	5,26%	5,40%	5,51%

Tableau 11: Variations des cours des devises par rapport au CHF en 2024

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	YTD
EUR	0,22%	2,26%	2,09%	0,81%	-0,13%	-1,66%							3,58%
USD	1,92%	2,65%	2,29%	1,83%	-1,64%	-0,39%							6,77%
GBP	1,82%	1,96%	2,15%	0,93%	0,02%	-1,11%							5,87%
JPY	-1,69%	0,25%	1,16%	-2,07%	-1,50%	-2,69%							-6,42%

Source: Credit Suisse, sauf mention contraire.

Analyse de la durabilité

Allocation d'actifs selon la notation MSCI ESG

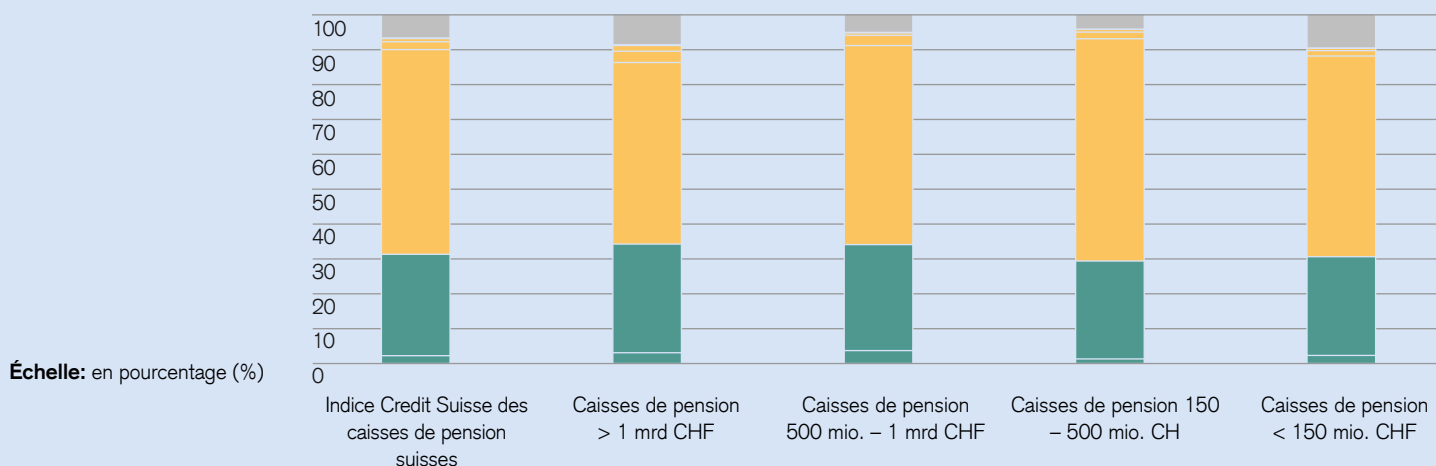
■ Le rating indépendant MSCI ESG repose sur le score MSCI ESG de 0 à 10. La catégorie des leaders de chaque branche est marquée en vert (AAA-AA), le jaune est destiné à la catégorie moyenne (A-BB) et le rouge aux «retardataires» (B-CCC).

■ Au deuxième trimestre 2023, MSCI a ponctuellement adapté sa méthodologie ESG pour les fonds. Depuis, l'utilisation du facteur d'ajustement (généralement positif auparavant) est supprimée; cela signifie que 73% de l'univers représenté n'obtiennent plus ce relèvement. Avec cette modification, MSCI se concentre davantage sur le statu quo actuel et fixe un seuil plus ambitieux pour obtenir une excellente notation

ESG de AA ou AAA (voir également le lien en note de bas de page).

- La catégorie «moyenne» (A–BB) est la plus représentée avec 62,03% (-0,75%) dans l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses.
- Dans l'indice global des caisses de pension, la plus grande part (58,85%) revient à la notation MSCI ESG A.
- Dans tous les sous-indices, la part de loin la plus modeste revient à la catégorie des retardataires, avec une notation MSCI ESG entre B et CCC.

Graphique 9:
Allocation d'actifs selon notation MSCI ESG



	Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	Caisses de pension > 1 mrd CHF	Caisses de pension 500 mio. – 1 mrd CHF	Caisses de pension 150 – 500 mio. CH	Caisses de pension < 150 mio. CHF
■ AAA	2,23%	3,07%	3,68%	1,29%	2,29%
■ AA	29,15%	31,23%	30,49%	28,15%	28,37%
■ A	58,85%	52,20%	57,23%	63,90%	57,68%
■ BBB	2,22%	3,30%	2,93%	1,89%	1,55%
■ BB	0,96%	1,60%	0,69%	0,83%	0,75%
■ B	0,09%	0,19%	0,11%	0,05%	0,06%
■ CCC	0,02%	0,04%	0,03%	0,01%	0,01%
■ Non évalué	6,48%	8,37%	4,84%	3,89%	9,29%

Détails concernant l'ajustement de la méthodologie ESG pour les fonds: [Nouvelles améliorations des notations ESG des fonds de MSCI ESG Research](#)

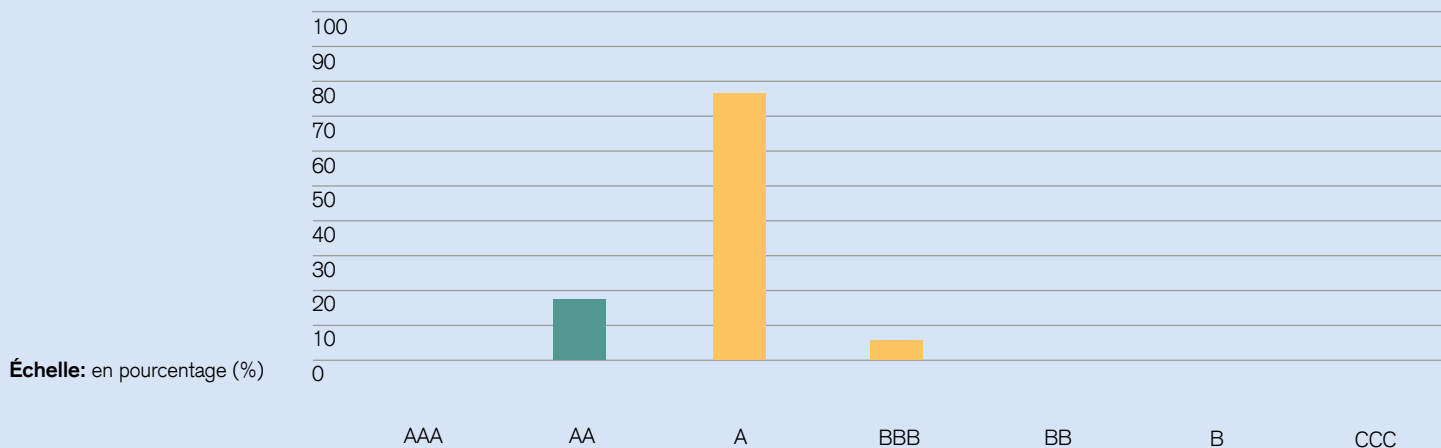
Remarque: toutes les analyses de durabilité se rapportent exclusivement aux actions et aux obligations.

Source: MSCI, Credit Suisse

Répartition des ratings moyens MSCI ESG

- La notation ESG moyenne de AA atteint désormais 17,72% (+5,14%) des caisses de pension participantes.
- 5,70% se voient attribuer une notation MSCI ESG moyenne BBB.
- La part en pourcentage des caisses de pension affichant une notation MSCI ESG moyenne A diminue par rapport au trimestre précédent avec -5,81%, à 76,58% au 30 juin 2024.

Graphique 10:
Nombre relatif des notations ESG moyennes



Détails concernant l'ajustement de la méthodologie ESG pour les fonds: [Nouvelles améliorations des notations ESG des fonds de MSCI ESG Research](#)
Remarque: toutes les analyses de durabilité se rapportent exclusivement aux actions et aux obligations.

Source: MSCI, Credit Suisse

Allocation d'actifs selon la moyenne pondérée de la catégorie d'intensité CO₂ (MSCI WACI)

- La moyenne pondérée de l'intensité carbone est exprimée en tonnes d'émissions de CO₂ par million d'USD de chiffre d'affaires. Cet indicateur permet de mesurer le «risque carbone» des actions et des obligations.
- 40,90% (0,06%) de l'indice global correspondent aux catégories d'intensité de CO₂ «très faible» et «faible».
- La majeure partie des placements entrent dans la catégorie «modérée». Dans tous les segments de tailles de caisses de pension, la part la plus faible revient de loin aux catégories «très élevée» et «élevée».

Graphique 11:
Allocation d'actifs selon la catégorie d'intensité carbone MSCI

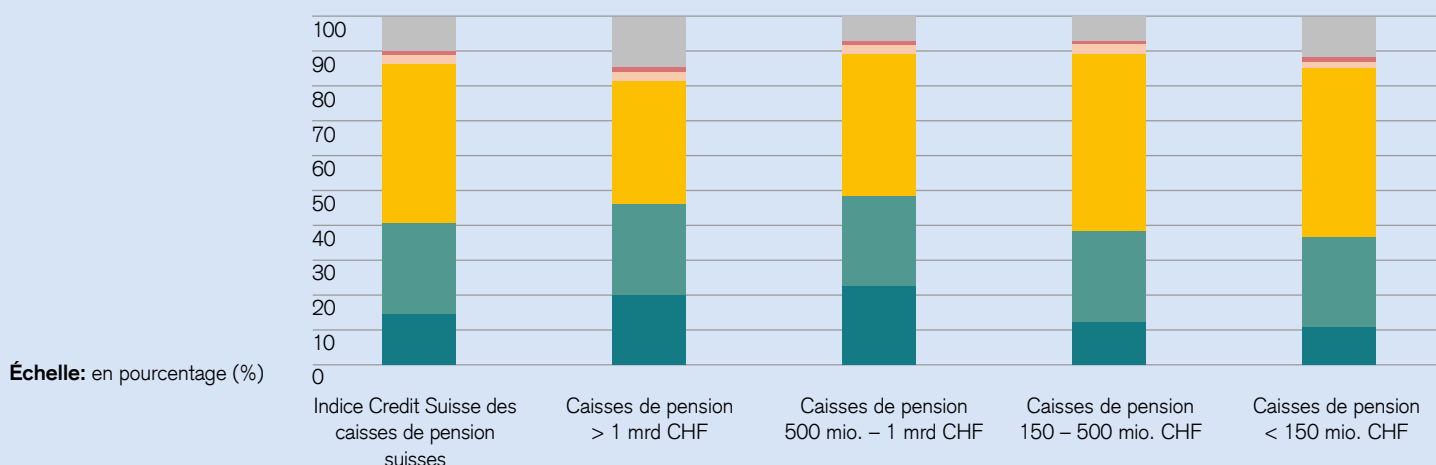


Tableau 12: Allocation d'actifs par moyenne pondérée de la catégorie d'intensité carbone au 30.06.2024

■ Très faible	14,87%	20,10%	22,70%	12,29%	11,18%
■ Faible	26,03%	26,08%	25,97%	26,35%	25,58%
■ Modérée	45,76%	35,54%	40,77%	50,86%	48,60%
■ Élevée	2,39%	2,37%	2,61%	2,79%	1,78%
■ Très élevée	1,21%	1,58%	1,03%	0,85%	1,49%
■ Non évaluée	9,74%	14,32%	6,92%	6,86%	11,36%

Remarque: toutes les analyses de durabilité se rapportent exclusivement aux actions et aux obligations.

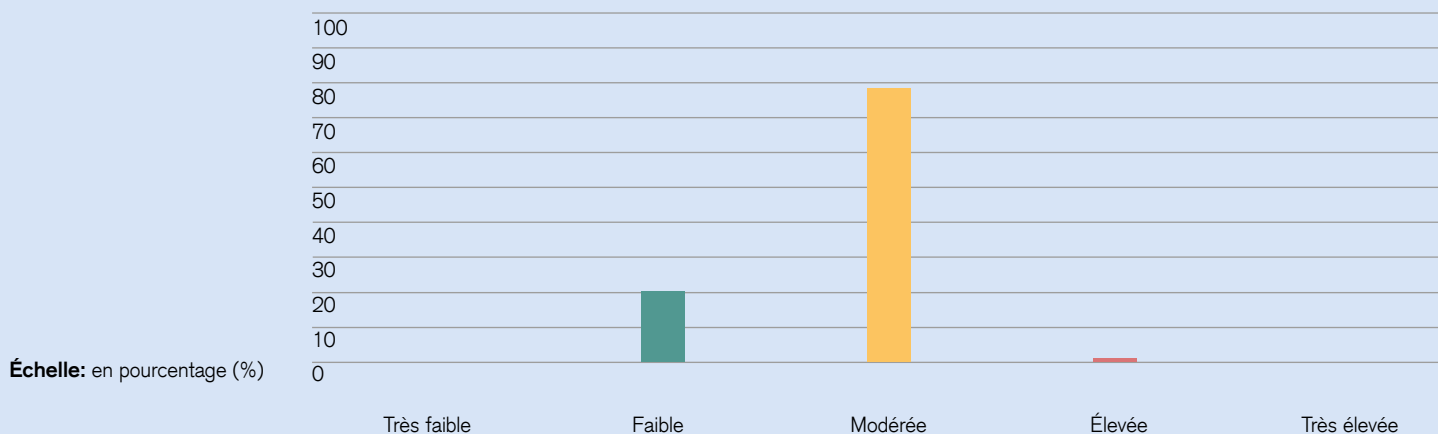
Source: MSCI, Credit Suisse

Répartition des catégories moyennes d'intensité carbone selon MSCI

- La part en pourcentage des caisses de pension avec une catégorie moyenne d'intensité carbone «faible» s'élève à 20,38% (-3,98% par rapport au trimestre précédent).
- La grande majorité des caisses de pension (78,34%) se situent dans la catégorie «modérée».
- Au 30 juin 2024, une part minimale de 1,27% des caisses de pension participantes tombe dans la catégorie moyenne d'intensité carbone «élevée». Aucune caisse de pension ne relève de la catégorie «très élevée».

Graphique 12:

Nombre relatif des catégories moyennes d'intensité carbone MSCI



Remarque: toutes les analyses de durabilité se rapportent exclusivement aux actions et aux obligations.

Source: MSCI, Credit Suisse

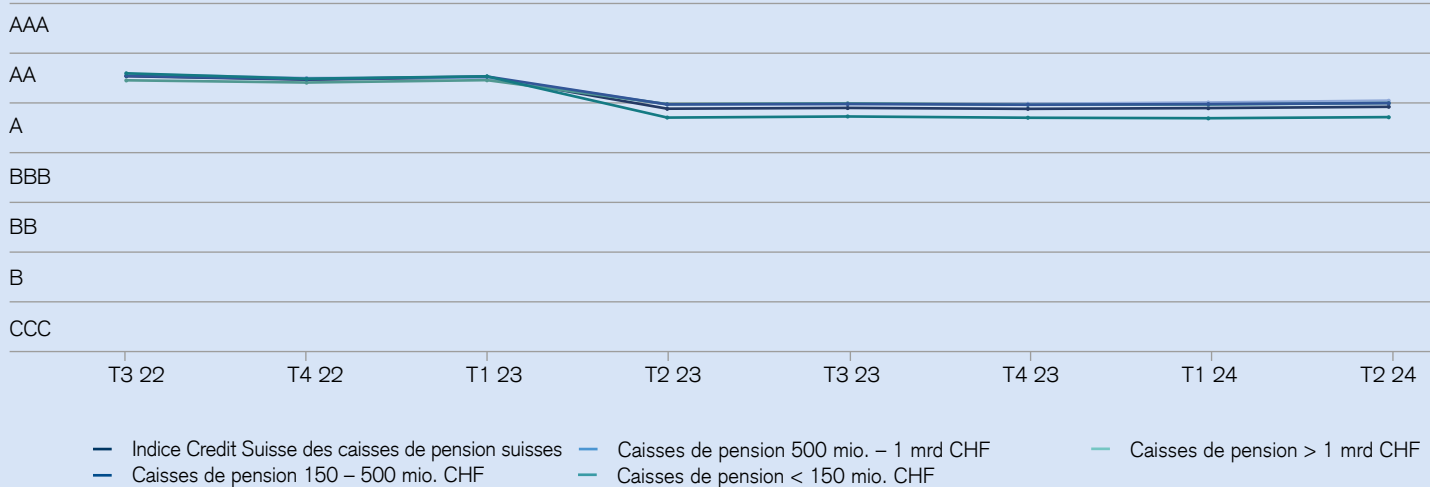
Évolution des notations moyennes MSCI ESG au cours des huit derniers trimestres

■ Les scores MSCI ESG moyens ont diminué à la fin du deuxième trimestre 2023 en raison d'un ajustement ponctuel de la méthodologie ESG de MSCI pour les fonds.

■ Au deuxième trimestre 2024, des hausses minimales des scores MSCI ESG moyens ont été observées dans tous les segments de taille.

Graphique 13:

Évolution des notations ESG MSCI moyennes



Notation ESG MSCI moyenne en fin de trimestre sur les 8 derniers trimestres

	T3 22	T4 22	T1 23	T2 23	T3 23	T4 23	T1 24	T2 24
■ Indice Credit Suisse des caisses de pension suisses	7,73	7,63	7,70	6,82	6,84	6,81	6,83	6,87
■ Caisses de pension > 1 mrd CHF	7,61	7,55	7,62	6,94	6,97	6,93	6,93	6,98
■ Caisses de pension 500 mio. – 1 mrd CHF	7,79	7,68	7,69	6,94	6,95	6,95	7,00	7,04
■ Caisses de pension 150 – 500 mio. CH	7,74	7,65	7,72	6,94	6,95	6,93	6,94	6,97
■ Caisses de pension < 150 mio. CHF	7,81	7,66	7,73	6,57	6,60	6,56	6,55	6,58

Détails concernant l'ajustement de la méthodologie ESG pour les fonds: [Nouvelles améliorations des notations ESG des fonds de MSCI ESG Research](#)

Remarque: toutes les analyses de durabilité se rapportent exclusivement aux actions et aux obligations.

Source: MSCI, Credit Suisse



Un outil d'analyse pour tous vos placements. Une réelle opportunité pour vous.

Des informations complètes et actuelles consultables à tout moment sur le Portfolio Radar. Une transparence absolue, un Investment Reporting avec différents degrés de détail et un contact direct avec votre conseiller personnel en Investment Analytics: c'est ainsi que l'on gère les placements de manière professionnelle aujourd'hui.

Pour en savoir plus:
credit-suisse.com/investmentanalytics

CREDIT SUISSE 

Fait partie du Groupe UBS

UBS Switzerland AG
Global Custody Solutions
Uetlibergstrasse 231
CH-8045 Zurich
global.custody@credit-suisse.com
credit-suisse.com/globalcustody

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par UBS Switzerland AG (ci-après «UBS») avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles d'UBS au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. L'UBS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire.

Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit d'UBS est interdite.

Le capital de placement en obligations peut diminuer en fonction du prix de vente, du cours de bourse ou des fluctuations des montants de remboursement. Il faut donc faire preuve de prudence face à de tels instruments de placement. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Les actions sont soumises aux lois du marché et donc sujettes à des fluctuations de valeur qui ne sont pas complètement prévisibles. Les principaux risques associés aux placements immobiliers incluent la liquidité limitée du marché immobilier, l'évolution des taux d'intérêt hypothécaires, l'évaluation subjective des immeubles, les risques intrinsèques liés à la construction d'immeubles et les risques environnementaux (p. ex. terrains contaminés). Les placements dans des matières premières ainsi que les dérivés ou les indices de matières premières sont soumis à des risques particuliers et à une forte volatilité. La performance de tels placements dépend de facteurs non prévisibles tels que les catastrophes naturelles, les influences climatiques, les capacités de transport, les troubles politiques, les fluctuations saisonnières et les influences importantes du renouvellement (rolling forward), notamment pour les futures et les indices. Les placements dans les marchés émergents impliquent généralement des risques élevés tels que les risques politiques, les risques économiques, les risques de crédit, les risques de change, les risques d'illiquidité, les risques juridiques, les risques de règlement et les risques de marché. Les marchés émergents sont situés dans des pays qui répondent à une ou plusieurs des caractéristiques suivantes: une certaine instabilité politique, une relative imprévisibilité des marchés financiers et de la croissance économique, un marché financier encore en phase de développement ou une économie faible. Les placements dans des hedge funds peuvent impliquer des risques importants, y compris celui de perdre la totalité du placement. Les fonds peuvent être non liquides, puisqu'il n'existe pas de marché secondaire pour les intérêts détenus dans ces fonds, et il n'est pas prévu qu'un marché de cette nature se développe. Le transfert des intérêts détenus dans les fonds peut être soumis à des restrictions. Les investissements pourront faire l'objet d'un effet de levier important et leur performance pourra être volatile. Le private equity est un investissement en capital dans des sociétés qui ne sont pas cotées en bourse. Considérées comme des placements à long terme, les placements en private equity sont généralement non liquides. Les placements en private equity, y compris l'opportunité de placement décrite dans le présent document, peuvent impliquer les autres risques suivants: (i) perte de la totalité ou d'une partie substantielle du placement de l'investisseur, (ii) incitations pour les gestionnaires de portefeuille à effectuer des placements qui sont à caractère plus risqué ou spéculatif en raison de la rémunération liée à la performance, (iii) manque de liquidité du fait de l'absence de marché secondaire, (iv) volatilité des rendements, (v) restrictions en matière de transfert, (vi) manque potentiel de diversification, (vii) frais et dépenses élevés, (viii) peu ou pas d'obligation de fournir des rapports périodiques sur les prix et (ix) structures fiscales complexes et retards dans la distribution d'importantes informations fiscales aux investisseurs.

Bien que les fournisseurs d'informations d'UBS Switzerland AG, y compris, mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés liées (les «parties ESG»), obtiennent des informations (les «informations») à partir de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et rejette expressément toutes les garanties expresses ou implicites, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les informations ne peuvent être exploitées qu'à des fins d'usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent servir de base ou de composant à des instruments ou produits financiers ou à des indices. En outre, aucune des informations ne peut à elle seule servir à déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG ne peut être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions en rapport avec les données contenues dans le présent document, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de profits), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Les indices sous-jacents sont des marques déposées et ont été concédés sous licence pour utilisation. Les indices sont compilés et calculés exclusivement par les donneurs de licence et les donneurs de licence n'assument aucune responsabilité à cet égard. Les produits basés sur les indices ne sont en aucun cas sponsorisés, soutenus, vendus ou promus par les donneurs de licence.

© UBS 2024. Tous droits réservés.